

Demande de carte VISA

► Choix des cartes

- VISA Classic (limite d'utilisation : € 1,250)
 VISA GOLD (limite d'utilisation: € 5,000)

► Titulaire de la carte

- Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : Prénom :

Domicile : N° : Boîte postale :

Code postal : Localité :

Date de naissance :/..../19.....

Depuis quand êtes-vous inscrit à l'adresse mentionnée :/..../.....

► Qualité de titulaire de la carte

- Titulaire
 Co-titulaire
 Mandataire (1)
 Nouveau client

} du compte : 6 5 1 . L L L L L L L L . L L

► Examen du crédit

► Etat civil

- Marié(e) Séparé(e) Veuf(ve)
 Célibataire Divorcé(e) Cohabitant(e)

► Profession

- Ouvrier Employé(e) Sans profession
 Indépendant(e) Retraité(e) Autre :

Depuis quand travaillez-vous auprès votre employeur :/..../.....

Revenus mensuels nets :

Veillez joindre une copie de la dernière fiche de salaire.
 Si vous êtes indépendant, veuillez joindre un extrait de rôle.

► Biens immobiliers:

- Propriétaire
 Locataire

► Signature(s)

Le soussigné, titulaire de la carte, déclare avoir pris connaissance des « Conditions générales des cartes VISA », et les accepte. De plus, il donne l'autorisation à Keytrade Bank d'envoyer la carte VISA par courrier normal à l'adresse mentionnée ci-dessus.

En tant que co-titulaires, les soussignés cautionnent solidairement et indivisiblement toutes les sommes dont le titulaire serait ou deviendrait redevable envers Keytrade Bank du chef d'utilisation de sa carte VISA.

Fait à le

< Signature du titulaire de la carte (2) > < Signature du titulaire du compte (si différent du titulaire de la carte) >

Keytrade Bank nv-sa

Vorstlaan 100 Bld du Souverain
 B-1170 Brussels - Belgium
 Tel. + 32 (0)2 / 679 90 00
 Fax + 32 (0)2 / 679 90 01

info@keytradebank.com
 www.keytradebank.com

BIC KEYTBEBB
 BTW-TVA BE 0464.034.340
 RPR-RPM Brussels
 CBFA 14 357

1. Si la carte est octroyée à un mandataire, signature du titulaire du compte précédé de la mention "Bon pour pouvoir".
 2. Le titulaire de la carte doit être le mandataire du compte sur lequel la carte est établie.

« Traitement de données à caractère personnel (loi du 11 décembre 1998) »
 Fichiers consultés : Keytrade Bank et EULER-COBAC Belgium, Rue Montoyer, 15 -1000 Bruxelles.
 « Les personnes physiques sont informées de l'enregistrement des données personnelles les concernant dans le fichier d'Euler-Cobac Belgium SA (finalités de traitement : gestion des contrats d'assurance crédit, octroi et gestion de crédits, marketing direct) qui est Responsable du traitement, rue Montoyer 15 à 1000 Bruxelles. Ces personnes physiques ont un droit d'accès aux données les concernant, elles ont le droit de faire rectifier ou supprimer des données inexactes, incomplètes ou non pertinentes en joignant les justificatifs. Elles peuvent s'opposer au traitement des données personnelles les concernant à des fins de direct marketing. Pour exercer leur droit d'accès ou d'opposition, les personnes physiques adressent une demande datée et signée au Responsable du traitement. Les personnes physiques ont le droit d'obtenir des renseignements complémentaires auprès du Registre Public tenu par la Commission de la Vie Privée, boulevard de Waterloo 115 à 1000 Bruxelles.